

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ECOLES DE TIR

02 et 03 juin 2018

Salle Polyvalente du GROEZ VEN

Angle rue Groez Ven et rue des Ecoles à PLOEMEL

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2017/2018 avec le visa médical est obligatoire. Pour les nouveaux licenciés, la licence provisoire devra être accompagnée d'un certificat médical. Les athlètes ne répondant pas à ces critères apparaîtront au palmarès avec la mention HC.

DATES	HORAIRES DES SERIES									
	PISTOLET-CARABINE		CARABINE 3x10		ARBALETE FIELD		PISTOLET 3x7		PISTOLET VITESSE	
N SERIES	N°SERIE	30	N°SERIE	3	N° SERIE	5	N° SERIE	1	N°SERIE	1
Samedi 02 juin	1	13h30-14h30	11	13h15-14h25	21	13h15-14h15	31	13h00-14h00	41	13h00-13h30
	2	15h00-16h00	12	14h45-15h55	22	14h45-15h45	32	14h45-15h45	42	13h45-14h15
	3	16h30-17h30	13	16h15-17h25	23	16h15-17h15	33	16h15-17h15	43	14h30-15h00
Dimanche 03 juin	4		14		24		34		44	15h15-15h45
	5	10h45-11h45	15	10h30-11h40	25	10h30-11h30	35	10h45-11h45	45	16h00-16h30
	6	13h45-14h45	16	13h30-14h40	26	13h30-14h30	36	13h30-14h30	46	16h45-17h15
	7	15h15-16h15	17	15h15-16h25	27	15h00-16h00	37	15h00-16h00	49	10h30-11h00
								50	11h15-11h45	
								51	13h30-14h00	
								52	14h15-14h45	
								53	15h00-15h30	
								54	15h45-16h15	

La remise des médailles aura lieu le dimanche 03 juin à 17H00.

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "Carabine 10m, Pistolet 10m, Carabine 3x10 Pistolet 3x7, Pistolet Vitesse et Arbalète Field" l'accès au championnat de Bretagne est open cependant la participation à un championnat départemental est obligatoire.

Les épreuves Pistolet, Carabine et 3x10 se tirent sur cibles électroniques. L'arbalète Field se tire au stand de tir de Ploémel : stade Kermarquer route d'Erdeven N : 47°38'49" (47.6470) W : 003°4'56" (3.08227)

Dans le but d'uniformiser la présentation des plans de tir pour les compétitions ISSF, c'est l'heure du 1er coup de match (et non l'heure de début de la période de préparation et d'essai) qui sera affichée pour la carabine, le pistolet précision et le 3x10.

Frais d'engagement :

A régler à l'inscription Individuel : 7 €
Equipes : Gratuit

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées à Alain Garlatti.

Ces fiches photocopiées et accompagnées du règlement seront envoyées par le responsable Gestion Sportive au club organisateur du championnat (PLOEMEL TIR) ou remise sur place le jour de la compétition.

Chèque à l'ordre de : PLOEMEL TIR

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : gestionsportive.bretagne@orange.fr